

BOURSE DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE VOISINAGE

Le Collège d'Europe offre des bourses d'études à des étudiants titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe pouvant démontrer un intérêt spécifique pour la Politique européenne de voisinage (PEV). La bourse couvre les frais de scolarité, d'hébergement et de nourriture.

<https://www.coleurope.eu/fr/admissions/bourses-detudes/bourses-pev-pour-des-etudiants-des-etats-membres-de-lue-campus-de-bruges#:~:text=L'attribution%20de%20ces%20bourses.la%20Politique%20europ%C3%A9enne%20de%20voisinage.>

Collège d'Europe:

Dijver 11

8000 - Brugge

<https://www.coleurope.eu/fr/>